



## ***La lettre de la sénatrice***

*Lundi 17 novembre 2025  
Lettre d'information bimensuelle n°87*

Madame, Monsieur, Chers (ères) Elus (es)

Au terme du délai de vingt jours dont disposait l'Assemblée nationale pour l'examen en première lecture du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, le texte a été transmis au Sénat sans avoir été entièrement débattu ni soumis à un vote global. Le 8 novembre, les députés ont adopté la partie « recettes » du projet (176 voix contre 161), mais n'ont pas achevé l'examen de la partie « dépenses ».

Le projet prévoyait initialement de réduire le déficit de la Sécurité sociale à 17,5 milliards d'euros en 2026.

Si la suspension de la réforme des retraites qui en fait n'est qu'un décalage de trois mois a été adoptée, ce texte comporte néanmoins des mesures qui demeurent dans le texte transmis au Sénat telles que :

- le doublement des franchises médicales, entraînant un relèvement du reste à charge pour les consultations et les médicaments à compter de 2026 ;
- une réduction de six milliards d'euros des crédits pour l'hôpital la limitation dans la durée des arrêts de travail ;
- l'augmentation de la CSG sur les revenus du patrimoine financier qui concernent certes les dividendes mais aussi l'épargne salariale ou encore les plans épargne logement.

Certaines dispositions initialement prévues par le gouvernement, telles que la taxation des complémentaires santé, la suppression de la visite médicale post-congé maternité, le gel de l'ensemble des

prestations sociales et des pensions de retraite ou encore l'instauration d'une participation forfaitaire chez le dentiste ont été retirées en séance. **Le début de l'examen du texte en séance publique débutera le 19 novembre au Sénat et soumis au vote le 25.**

En Dordogne, l'actualité a été marquée ces derniers jours par plusieurs survols illégaux du site d'Eurengo à Bergerac. Le parquet de Bergerac a ouvert une enquête de flagrance pour survol volontaire d'une zone interdite, tandis qu'Eurengo a déposé plainte pour ces intrusions répétées. Inaugurée en mars, l'unité périgourdine, capable de produire jusqu'à 1 200 tonnes de poudre par an, est un site stratégique majeur dans un contexte de réarmement européen. J'ai saisi la ministre des Armées car cet incident pris au sérieux certes par les autorités locales pose la question de la sécurisation de nos sites industriels stratégiques liés à la Défense Nationale.

Au-delà de ces enjeux de sécurité, ce mois de novembre fut aussi celui d'un douloureux recueillement, dix ans après les attentats du 13 novembre 2015. Je pense aux victimes, à leurs familles, aux femmes et hommes engagés et présents lors de cette nuit, et à toutes celles et ceux marqués à jamais par ces attaques inédites sur notre sol. La mémoire des victimes nous oblige à rester vigilants et à penser une société plus juste et plus solidaire.

Bien à vous et bonne lecture,

**Marie-Claude VARAILLAS**

**SENAT**

**Proposition de loi relative aux formations en santé**



*Déposée par la sénatrice Corinne Imbert (LR), la proposition de loi relative aux formations en santé a été débattue en première lecture le 20 octobre et adoptée par le Sénat.*

Ce texte fait suite à deux rapports sénatoriaux ayant mis en évidence les dysfonctionnements du dispositif PASS et LAS, instauré à la rentrée 2020 pour remplacer la PACES. Conçues pour diversifier l'accès aux études de santé, ces filières n'ont pas atteint leurs objectifs.

**La proposition de loi vise à rétablir une voie unique d'accès aux études de santé, encadrée au niveau national pour éviter les disparités entre les facultés.**

Elle prévoit également :

- une expérimentation permettant d'exempter les futurs pharmaciens de la première année commune avec les étudiants en médecine ;
- l'expérimentation d'options santé dès le lycée pour sensibiliser les élèves aux cursus santé ;
- la création, d'ici 2030, d'une première année d'accès aux études de santé dans chaque département, afin de réduire les inégalités territoriales et sociales et de lutter contre les déserts médicaux ;
- la fixation d'un objectif national d'implantation des internes, le lieu d'internat influençant fortement le futur lieu d'exercice

[Lire la suite](#)

---

**Quel avenir pour le rapport de la commission d'enquête sur l'utilisation des aides publiques aux entreprises et à leurs sous-traitants ?**



*L'exemple du site de Condat illustre tristement les enjeux liés à l'utilisation des aides publiques : des financements publics versés au groupe Lecta sans qu'aucune contrepartie économique, sociale ou environnementale ne soit exigée, suivis de licenciements massifs laissant un territoire durablement fragilisé.*

C'est dans ce contexte que dans le cadre de son droit de tirage, mon groupe CRCE a sollicité la mise en place d'une commission d'enquête dont mon collègue Fabien GAY était le rapporteur, et qui après maintes auditions a révélé la somme de 211 milliards d'euros par an dans le budget de l'Etat à destination des grandes entreprises soit près de quatre fois le budget de l'Éducation nationale, sans contrôle ni contrepartie.

Si le principe des aides publiques demeure essentiel comme levier économique et outil de soutien aux entreprises, leur augmentation continue soulève des interrogations, en particulier dans un contexte marqué par de nombreuses délocalisations, fermetures de sites et destructions d'emplois.

[lire la suite](#)

---

**ARCELORMITTAL : la proposition de loi  
de mon groupe**



*Le 30 octobre, la proposition de loi de mon groupe CRCE-K, visant à ce que l'État prenne le contrôle des sites français d'ArcelorMittal, était débattue au Sénat.*

Ce débat intervient alors que le groupe Arcelor Mittal, confronté à des difficultés économiques, a annoncé la suppression de plus de 600 emplois, dont près de la moitié à Dunkerque. Dans le même temps, plusieurs pays européens, tels que le Royaume-Uni et l'Italie, ont choisi d'assurer un contrôle public de leurs sites sidérurgiques.

Considérant la production d'acier comme stratégique, notre proposition de loi, cosignée par la gauche sénatoriale, prévoit la nationalisation des sites français d'Arcelor Mittal au nom de l'intérêt général, autour de trois impératifs majeurs :

- La transition écologique, en pilotant la décarbonation de la filière et la modernisation des installations ;
- La sauvegarde de l'emploi, direct et indirect, ainsi que la formation ;
- La souveraineté industrielle, condition de l'indépendance économique du pays

Cette démarche ne constitue pas un retour en arrière, mais un acte de souveraineté moderne, indispensable pour planifier les investissements et garantir la pérennité de la filière.

[Lire la suite](#)

# SHEIN au BHV : le symbole absurde d'un modèle à bout de souffle



*L'ouverture d'un corner dédié à la marque chinoise d'ultra fast-fashion au BHV est une véritable provocation alors que Shein est visée par plusieurs enquêtes pour pratiques trompeuses, pollution massive, conditions de travail indignes et, plus récemment, un scandale d'une gravité extrême autour de la vente de poupées à caractère pédocriminel. L'affaire est désormais entre les mains de la justice.*

La plateforme a été condamnée à plus de 190 millions d'amendes ces derniers mois pour des faits de tromperie commerciale et poursuit sans scrupules de développer le pire modèle économique de l'histoire et de la planète.

Derrière les vêtements à bas prix, il y a :

- une industrie textile responsable de 8 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>,
- des vêtements produits à des milliers de kilomètres et jetés après quelques usages,
- une filière du réemploi textile, dont les recycleries et structures ESS, en pleine crise, des millions de travailleuses surexploitées, payées une misère, et un emploi textile français divisé par trois depuis 1990.

L'ultra fast fashion n'a rien d'anodin : elle nourrit la surconsommation, détruit l'environnement, tire les salaires vers le bas et fragilise notre économie locale. J'ai précisément porté en juin dernier au Sénat la voix de mon groupe CRCE-K dans le cadre du vote d'une proposition de Loi sur la fast fashion insistant sur la notion de sobriété et la nécessité de relocalisation et de justice sociale. Acheter moins, mais mieux. C'est ça, le vrai choix responsable.

---

## Mercosur: mon groupe exige le retour du Parlement dans la décision



*Lors des questions d'actualité du 12 novembre, mon collègue Gérard Lahellec a interpellé au nom de notre groupe CRCE-K, le Gouvernement après les déclarations du Président de la République jugeant que l'accord UE–Mercosur « va dans le bon sens ».*

Alors que le chef de l'État affirmait, à l'issue du dernier Conseil européen que l'accord pouvait être « finalisé », mon collègue Gérard Lahellec a rappelé une réalité bien différente : le texte n'a pas évolué d'une virgule depuis 2019. Nous avons dénoncé un discours trompeur puisque le texte n'a pas changé depuis 2019, et sa fragmentation en deux volets (commercial d'un côté, coopération de l'autre) permettrait d'éviter un vote des parlements nationaux.

Le CRCE-K demande donc que la France s'oppose à cette procédure et que l'accord soit soumis au Parlement, au nom de la transparence démocratique et de la défense du monde agricole.

Si dans sa réponse Benjamin Haddad, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé de l'Europe a admis que « le compte n'y est pas », il n'a donné aucune garantie sur un passage devant les assemblées.

Le groupe continuera donc à refuser cet accord dangereux et à défendre une agriculture protégée et souveraine.

---

## **Survol illégal du site d'Eurengo : j'alerte la ministre des Armées**

*À la suite du survol illégal du site stratégique Eurengo à Bergerac par un drone lundi 10 et mercredi 12 novembre, j'ai saisi la ministre des Armées afin de l'alerter sur cet incident et demander le renforcement des mesures de sécurité et de surveillance anti-drone des sites industriels stratégiques.*

Retrouvez mon courrier ci-dessous :

[Retrouvez mon courrier :](#)



Mme Catherine VAUTRIN  
Ministre des Armées et des Anciens combattants

14 rue Saint-Dominique  
75700 Paris SP 07

*Périgueux, le 12 novembre 2025*

Madame la Ministre,

MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Je souhaite attirer votre attention sur le survol, à deux reprises dans la soirée du lundi 10 novembre puis de nouveau le mercredi 12 novembre, du site de la société Eurenco à Bergerac, classé Seveso seuil haut et produisant des poudres propulsives destinées à l'armée française.

Selon les informations communiquées par la préfecture de la Dordogne, le drone, n'a pu être intercepté ni identifié malgré l'intervention immédiate des forces de l'ordre. Le télépilote demeure à ce jour introuvable. Une enquête pour « *survol volontaire d'une zone interdite* » a été ouverte et la direction d'Eurenco a annoncé le dépôt de plainte. Cet incident, pris très au sérieux par les autorités locales, pose de manière aiguë la question de la sécurisation de nos sites industriels stratégiques liés à la Défense nationale.

Le site bergeracois, que votre prédécesseur et actuel Premier Ministre avait visité lors de l'inauguration de son extension en mars 2025, a également reçu le 11 avril 2024 la visite du Président de la République pour poser la première pierre de la ligne de production de poudre propulsive, soulignant vingt ans après sa délocalisation, l'importance majeure de cette relocalisation pour notre souveraineté industrielle, dans le contexte du réarmement européen.

Dans ces conditions, le survol illégal d'un site capable de produire jusqu'à 1 200 tonnes de poudre par an ne saurait être considéré comme anodin. Dans un climat international marqué par la multiplication de survols de drones sur des sites sensibles en Europe, souvent interprétés comme des tentatives de déstabilisation ou d'espionnage, cet épisode invite à une vigilance renforcée et à une évaluation approfondie de la menace.

Je souhaiterais, Madame la Ministre, savoir quelles mesures spécifiques de protection et de détection anti-drone sont envisagées pour renforcer la sécurité de ce site stratégique, et plus largement des installations industrielles classées sensibles sur notre territoire.

Je vous remercie, Madame la Ministre, de l'attention que vous porterez à cette alerte et vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération.

Marie-Claude VARAILLAS

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24000 PERIGUEUX  
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85

## Le Parlement adopte la notion de non-consentement dans la définition pénale du viol

Chaque année, en France, 230 000 femmes sont victimes de viol, de tentatives de viol ou d'agressions sexuelles. Seules 6 % des victimes portent plainte et moins de 1 % des violeurs sont condamnés. La proposition de loi transpartisane déposée par les députées Marie-Charlotte GARIN et Véronique RIOTTON portait l'ambition de renforcer la protection des victimes.

Après le vote de l'Assemblée nationale, le Sénat a adopté, le 29 octobre, le texte issu de la Commission Mixte paritaire sur la modification de la définition pénale du viol.

L'article 222-22 du Code pénal est désormais précisé pour inclure l'absence de consentement comme élément constitutif. Ainsi, « le consentement est libre et éclairé, spécifique, préalable et révocable » et « ne peut être déduit du seul silence ou de la seule absence de réaction de la victime ».

Si nous partageons, avec mon groupe, le combat contre la culture du viol et pour la libération de la parole des victimes, et saluons l'intention de ce texte, nous alertons sur un point

[Lire la suite](#)

## CIRCONSCRIPTION

### 11 novembre: Souvenir et transmission



*Après une première cérémonie plus tôt dans la matinée au carré militaire rénové du cimetière du Nord, pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur*

*vie pour notre liberté, nous étions nombreux rassemblés sur les allées de Tourny pour la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918, présidée par la préfète, Mme Marie Aubert.*

Aux côtés des autorités civiles et militaires, des associations, des porte-drapeaux et de nombreux écoliers et collégiens (des établissements André-Boissière, Simone-Veil, Clos Chassaing, Maurice-Albe, Saint-Joseph), nous avons rendu hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Cette année marque également le centenaire du Bleuet de France, symbole de mémoire et de solidarité envers les anciens combattants, les blessés, les victimes de guerre et du terrorisme. Porter le Bleuet, c'est faire vivre la mémoire, c'est aussi affirmer notre attachement à la paix et à la fraternité.

## **Festival du Livre Gourmand de Périgueux**



*Le 14 novembre, j'ai participé à l'inauguration de la 20e édition du Festival du Livre Gourmand de Périgueux, qui s'est tenu du 14 au 16 novembre.*

Un week-end rythmé par les échanges entre auteurs, chefs, éditeurs et passionnés de bonne chère qui est devenu un rendez-vous incontournable pour les milliers de visiteurs venus assister aux ateliers, dégustations et débats proposés.

Le chef Pierre Gagnaire était le parrain de cette 20<sup>e</sup> édition à l'affluence record. Cette année, le Prix Mazille a été attribué à Farah Keram pour son livre «Cuisines d'Afrique du Nord »

Un grand bravo aux chefs mais également aux organisateurs, bénévoles et partenaires qui participent, année après année, à la réussite de ce festival et à son rayonnement au-delà de la capitale du Périgord.

---

## Inauguration du Sîlot



*J'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration du Sîlot, à Coulounieix-Chamiers, aux côtés des élus et partenaires du Grand Périgueux. Ce nouveau tiers-lieu,*

*implanté sur l'ancien camp américain, illustre l'ambition d'un territoire tourné vers la jeunesse.*

Fruit d'une démarche participative initiée dès 2014, le Sîlot réunit sur 5 000 m<sup>2</sup> sept halles dédiées aux cultures urbaines, à l'économie sociale et solidaire, à la création artistique et aux pratiques sportives.

Le site sera géré par une Société Publique Locale (SPL Sîlot), détenue à 80 % par le Grand Périgueux et à 20 % par la Ville de Coulounieix-Chamiers, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) d'une durée de sept ans. Cette dernière garantit la gratuité d'accès au parc, permettant à chacun de profiter librement des espaces naturels et des équipements. Elle prévoit également des tarifs symboliques pour certaines activités, afin de préserver l'accessibilité du lieu à tous les publics.

J'ai tenu à saluer la volonté politique et la coopération exemplaire des collectivités et partenaires financiers qui ont rendu ce projet possible : la Ville de Coulounieix-Chamiers, le Grand Périgueux, le Département, la Région, l'État et l'Europe.

Dans un contexte budgétaire contraint, cette réalisation confirme que les collectivités locales sont les véritables acteurs de la cohésion sociale et de la transition écologique. Ce nouvel équipement en direction de la jeunesse est un laboratoire du vivre ensemble .

## Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE-K :

- Proposition de loi visant à la nationalisation des actifs stratégiques d'ArcelorMittal situés sur le territoire national : [ici](#).

Marie-Claude Varailles  
Espace Aragon  
1 Pl. du 08 Mai 1945  
24000 Périgueux  
[mc.varailles@senat.fr](mailto:mc.varailles@senat.fr)  
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

